

N° DEC-2024/15

1. Commande Publique

1.4 Autres types de contrats

DECISION DU MAIRE DE SIGNER AVEC LA SOCIETE « PASS SPORT » LE CONTRAT N°CF-2024/91-1759 RELATIF A LA MAINTENANCE FONCTIONNELLE ET NETTOYAGE A HAUTE PRESSION DES JEUX ET DES EQUIPEMENTS SPORTIFS

Le Maire de la Commune de SAINTRY-SUR-SEINE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2122-22-1 ;

VU la délibération du Conseil municipal du 30 septembre 2020 relative aux délégations du Conseil municipal au Maire ;

VU le contrat N°CF-2024/91-1759 proposé par la société « PASS SPORT » ;

D É C I D E

ARTICLE 1 : De signer le contrat proposé par la société « PASS SPORT » (*sise 1 rue du Château de Vindey – 51120 SAUDOY*) relatif à la maintenance fonctionnelle et nettoyage à haute pression des jeux et des équipements sportifs ;

ARTICLE 2 : Dit que ce contrat concerne les équipements de la commune situés rue des Vergers, rue du Renard, Avenue Jean Jaurès, Route de Morsang, Grande rue Charles de Gaulle, Route de Morsang, au gymnase, sur le terrain de rugby et sur le terrain de football ;

ARTICLE 3 : Dit que le montant annuel de la prestation s'élève à 4 300 € H.T (*quatre mille trois cents euros*) soit 5 160 € T.T.C (cinq mille cent soixante euros) ;

ARTICLE 4 : Dit que ce contrat est conclu pour 1 an reconductible tacitement 3 fois soit 4 ans maximum ;

ARTICLE 5 : De communiquer la présente décision au Conseil municipal lors de sa prochaine session sous forme d'un donner acte. Un extrait est affiché à la Mairie.

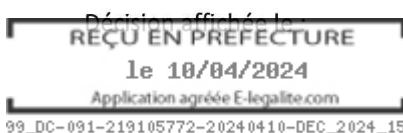
ARTICLE 6 : La présente décision sera inscrite au Recueil des Actes Administratifs.
Expédition en est adressée à Madame la Préfète.

Fait à Saintry-sur-Seine, le 10 avril 2024

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture, de la publication et de l'affichage

Le Maire

Patrick RAUSCHER



99_DC-091-219105772-20240410-DEC_2024_15